

Statuts de protection



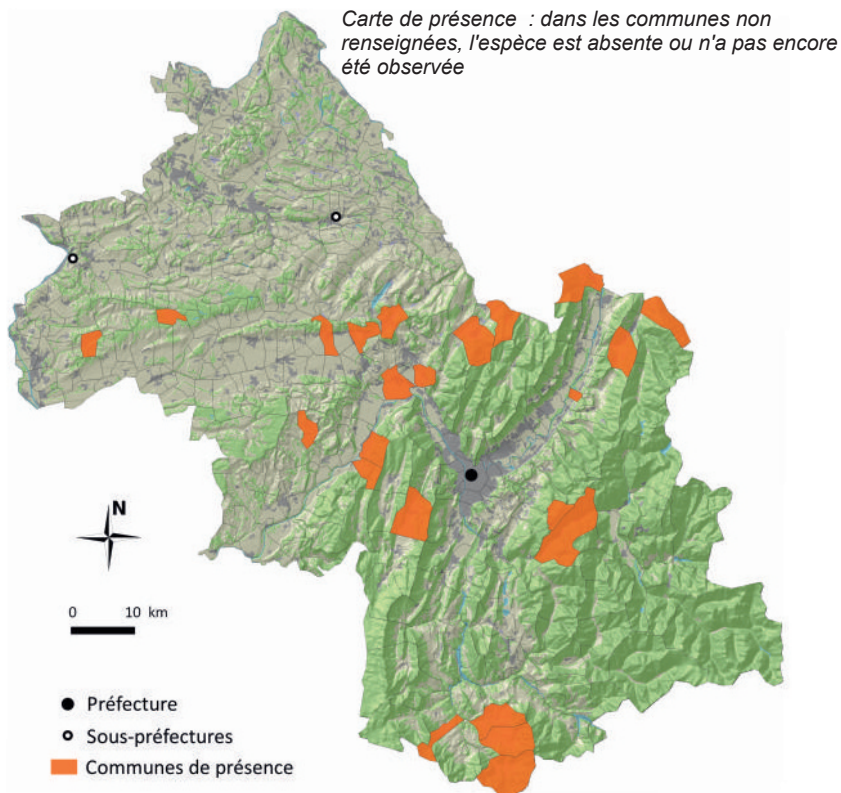
Listes
rouges

Isère : NT (Quasi menacée)
R-A : NT (Quasi menacée)
France : LC (Préoccupation mineure)

Directives
européennes

Non concernée par la directive "oiseaux"
Non concernée par la directive "habitats"

Coordination départementale spécifique



Sources : UE-SOeS, CORINE Land Cover, 2006. - ©IGN®GeoFla - LPO Isère, in <http://www.faune-isere.org/> Novembre 2014

Distribution en Isère

La crossope aquatique en Isère est peu connue. Elle se trouve théoriquement jusqu'à 2000m d'altitude, proche de cours d'eau et de milieux humides de bonne qualité. Il est donc probable de la rencontrer en Nord Isère, dans le Grésivaudan, le long du Drac, en montagne, elle a d'ailleurs été observée sur certains massifs et en plaine.

Écologie locale

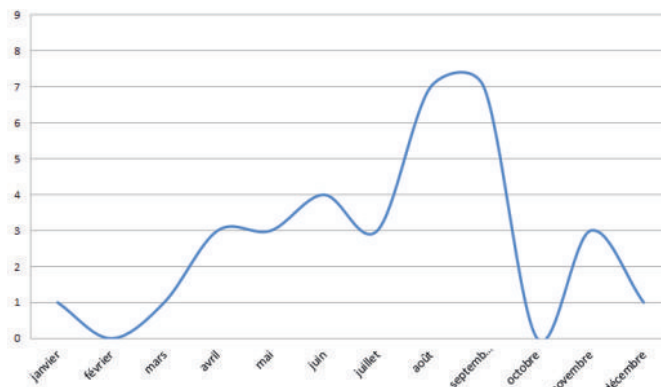
La crossope aquatique occupe les berges de cours d'eau, de tourbières, de marais à la recherche de nourriture (vers, insectes...). Solitaire et discrète elle est peu observée. Le comportement de cette espèce en Isère est très peu connu, elle est crépusculaire et nocturne, ce qui la rend moins visible.

Tendance évolutive

Signalée au Grand-Lemps (Grillo, 1997), en Oisans (Parc des Écrins, 1995), en Nord-Isère (Brunet-Lecomte, 1997), l'espèce semble bien répartie en Isère. Néanmoins, son observation reste difficile et la LPO Isère ne dispose que de quelques données éparpillées. Il est impossible de dégager une quelconque tendance évolutive. La crossope aquatique est affectée par la pollution des cours d'eau et les individus pourraient ne se cantonner qu'aux zones humides de qualité irréprochable.

Phénologie saisonnière

La crossope aquatique se reproduit entre juin et septembre, l'activité de recherche de nourriture la rend plus visible. Le nombre de données recueillies reste faible. Très territoriale, elle occupe le même linéaire de zone humide toute l'année.



Nombre cumulé de données mensuelles récoltées (2000-2014)

Gestion favorable pour cette espèce

Milieus agricoles

- ✓ Maintien des linéaires végétalisés (haies, ripisylves...)
- ✓ Réduction des intrants
- Maintien d'une couverture herbacée sous une culture ligneuse (vigne, arboriculture...)
- Création de bandes enherbées
- Maintien des milieux ouverts (prairies, marais, coteaux...)
- Gestion raisonnée du pâturage
- Gestion raisonnée des fauches

Forêts

- Maintien d'arbres à cavité, d'arbres morts au sol ou sur pied
- Gestion forestière en mosaïque
- Favoriser le vieillissement
- Diversification des strates
- Diversification des pratiques
- ✓ Faire des prospections ciblées afin d'augmenter les connaissances

Zones humides

- ✓ Maintien d'un réseau de zones humides
- ✓ Diversification des berges (roselières...)
- ✓ Réduction des obstacles de franchissement (seuils, endiguements, ponts...) sur les cours d'eau
- Lutte contre les espèces envahissantes le long des cours d'eau

Milieus rupestres et souterrains

- Contrôle de la fréquentation des falaises et/ou des sites souterrains
- Éviter l'engrillagement
- Maintien, création de murets et/ou pierriers

Activités humaines, bâti

- Absence de perturbation à moins de 300m du nid ou du gîte
- Réduction du dérangement à proximité directe du gîte ou du nid
- Conservation de gîtes favorables dans le bâti
- Résorption des points d'écrasements routiers (passage à faune aérien, souterrain...)
- Gestion adaptée de la végétation des bords de route

Pour aider la LPO à protéger cette espèce, vous pouvez :

- > Signaler la présence de l'espèce à la LPO Isère (www.faune-isere.org ou application "Naturalist") afin de compléter les connaissances sur la répartition de l'espèce et contribuer ainsi à sa sauvegarde.
- > Signaler les éventuels travaux constatés sur des sites accueillant l'espèce.

Rédacteur : A. Atamaniuk

Version : Mar-16